

Saint-Ciers
sur-Gironde

6.1 Police Municipale

ARRETE MUNICIPAL N°2025-182

Arrêté portant autorisation d'organiser une Marche Saint Cyrienne pour OCTOBRE ROSE le Samedi 4 octobre 2025

Le Maire de la commune de SAINT CIERS SUR GIRONDE ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2213-1 et suivants relatifs aux pouvoirs de police du Maire ;

Vu l'organisation par la Municipalité de "la Marche la Saint Cyrienne" pour octobre Rose, le Samedi 4 octobre 2025 à partir de 14h30, dans le cadre de la mobilisation pour le dépistage du cancer du sein ;

ARRÊTE :

Article 1 : Les organisateurs de "la Marche la Saint Cyrienne" pour octobre Rose, sont autorisés à organiser une marche de mobilisation pour le dépistage du cancer du sein, le **samedi 4 octobre 2025** à partir de 14h30 dans le respect du code de la route.

Le départ ayant lieu à sur l'esplanade de la Médiathèque Danielle Mitterrand, le cortège empruntera les voies suivantes

- Départ depuis l'esplanade de la liberté
- Avenue de la République
- Rue Maurice Fouchier,
- Cité Beauséjour,
- Cité de l'Etang,
- Avenue de la Grand Font,
- La ceinture VC 224 jusqu'au pont Des Bertets,
- Les Bertets par la C 204
- Rue des Chauvrelles,
- Traversée de la RD 255,
- Rue des Saint Cyr de France,
- Cité Lardillé,

- Rue du Docteur Cadenaule,
- rue des Combattant d'Afrique du Nord,
- avenue André Lafon,
- avenue de la République,
- Rue du Petit Village,
- Arrivé esplanade de la Médiathèque Danielle Mitterrand.

Article 2 : Le présent arrêté sera transmis à :

- M. le Commandant de la Brigade de la Gendarmerie,
- M. le Brigadier-chef de la Police Municipale,
- La direction du SDIS 33

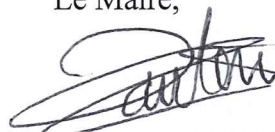
Chacun en ce qui le concerne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication,

Fait à Saint Ciers sur Gironde, le 18/09/2025

Le Maire,



Pierre CARITAN

